

Questions fréquentes (FAQ) sur l'offre créateur d'entreprise Sunrise

Qui peut bénéficier de l'offre créateur d'entreprise Sunrise ?

Toutes les sociétés indépendantes nouvellement créées avec siège en Suisse peuvent profiter de l'offre créateur d'entreprise Sunrise, et ce si la date de création remonte à 12 mois maximum au moment de la conclusion du contrat avec Sunrise. 20 abonnements au maximum par client commercial.

Quelles sont les conditions de l'offre ?

Offre valable à partir du 29 août 2018 pour toute société indépendante nouvellement créée avec siège social en Suisse et pour lesquelles la date de création remonte pas à 12 mois maximum au moment de la conclusion du contrat avec Sunrise. Le rabais de 50 % sur l'abonnement mensuel vaut pour les nouvelles souscriptions des produits énumérés ci-après et qui sont disponibles via [le formulaire de commande](#).

Offre valable sur les produits suivants :

- Abonnements mobiles Sunrise WE: XL, L, M (uniquement sur le premier abonnement, le prix spécial WE Mobile de 40 CHF entrera en vigueur à partir du deuxième abonnement)
- Sunrise WE Office Internet XL/L/M/S, WE Phone L, WE TV L/M/TV Neo max
- Produits Mobile internet : Mobile internet start, Mobile internet comfort, Mobile internet unlimited

IMPORTANT : Le rabais est limité à 12 mois. À l'issue des 12 mois, le prix normal en vigueur à cette échéance s'appliquera. La remise devient caduque en cas de changement pour un produit ne donnant pas droit à une remise ou en cas de changement de titulaire. Les assurances, les options et le matériel sont exclus du rabais. Nouvelles souscriptions uniquement ; rabais sur abonnement. Offre valable pour une durée limitée.

Sur quels canaux de vente puis-je profiter de l'offre créateur d'entreprise Sunrise ?

Pour bénéficier de l'offre créateur d'entreprise Sunrise, les produits donnant droit à un rabais doivent être commandés via [le formulaire de commande](#) sur le site de Sunrise.

Que dois-je faire pour bénéficier de l'offre créateur d'entreprise Sunrise ?

- Au moment de la conclusion du contrat avec Sunrise, la date de création de votre entreprise (d'après le Registre du commerce), ne doit pas remonter à plus de 12 mois.
- Remplissez [le formulaire de commande](#) sur le site de Sunrise.
- Commandez un ou plusieurs des produits donnant droit à un rabais (voir les conditions de l'offre).
- Vous obtenez alors pour les nouvelles souscriptions un rabais de 50 % de l'abonnement mensuel sur tous les produits donnant droit à un rabais.

Que dois-je faire si je souhaite ultérieurement commander d'autres produits ?

Remplissez à nouveau [le formulaire de commande](#) sur le site de Sunrise, procédez comme décrit ci-dessus et profitez à nouveau de l'offre du fondateur Sunrise.

Comment le rabais est-il crédité ?

Le rabais de 50 % pour les nouvelles souscriptions de produits donnant droit à un rabais s'applique à l'abonnement mensuel et figure sur votre facture Sunrise.

Le rabais est limité à 12 mois. À l'issue des 12 mois, le prix normal en vigueur à cette échéance s'appliquera.

Combinaison avec d'autres rabais et offres promotionnelles

L'offre créateur d'entreprise Sunrise peut généralement être combinée avec d'autres rabais et offres promotionnelles (p. ex. offre de changement Sunrise). Sunrise se réserve le droit de modifier ce point ultérieurement ou d'exclure de futures offres promotionnelles.

Parties intégrantes du contrat

- [Conditions générales \(PDF\)](#)
- [Conditions particulières pour prestations de téléphonie mobile \(PDF\)](#)
- [Dispositions sur l'utilisation appropriée de l'Internet mobile \(PDF\)](#)
- [Conditions particulières pour les services Internet, réseau fixe et TV \(PDF\)](#)
- Conditions de l'offre créateur d'entreprise Sunrise (voir ci-dessus)
- Contrat(s) conclu(s) avec Sunrise sur les produits compris dans l'offre créateur d'entreprise Sunrise